

Origine et signification du nom de tous les MANDRILLON de France

Les MANDRILLON en France

Que l'on soit à Paris, à Lyon ou en vacances n'importe où, certains noms jurassiens se reconnaissent immédiatement, tant leur typicité du Haut-Jura est forte, et leur étymologie si particulière. On a ainsi déjà traité les noms des deux auteurs, CROLET (1) et BENOIT-X (2), mais aussi GINDRE (3), LAMY (4) et VANDELLE (5), et c'est maintenant le tour de MANDRILLON.

Toutefois, tous les autres patronymes correspondaient également à d'autres souches ailleurs, indépendantes ou pas, et avec éventuellement d'autres étymologies. Il y a par exemple d'autres CROLET en Bourgogne et dans les Vosges (6), des LAMY en Picardie, et quelques autres VANDEL depuis l'Ouest jusqu'à Lyon (7). En revanche, il n'y a quasiment aucun BENOIT-X indépendant, et strictement aucun MANDRILLON ailleurs que dans le Jura, et même le Haut-Jura.

Il en résulte en particulier que ce nom de MANDRILLON est à la fois globalement rare (19 839^e rang), mais néanmoins assez fréquent dans son aire d'origine. Par exemple dans le premier quart de siècle des statistiques INSEE autour de 1900 (8), on n'a décompté que 94 naissances pour toute la France, soit en moyenne à peine 4 par an. Par contre 71 % d'entre elles sont survenues dans le seul département du Jura, et 12 % juste à la lisière de la Bresse Comtoise à l'ouest de Poligny (39), alors que les 17 % restant présentent la dispersion caractéristique d'une diaspora. Et dans le Jura jusqu'en 1940, on observe aussi une écrasante majorité des naissances dans les deux communes de Septmoncel et Les Rousses (Fig. 1). Ensuite, les naissances se regroupent bien évidemment dans les différentes villes du Jura, et pas que Morez et St-Claude (Fig. 1), mais c'est tout simplement la conjonction inévitable de leur poids démographique croissant et de la présence de maternités.

Cette aire géographique des MANDRILLON recouvre ainsi le territoire de la paroisse originelle de Septmoncel, et qui, on le rappelle, s'étendait sur 28 km depuis le village jusqu'à l'actuelle frontière suisse

à Bois-d'Amont (2, 3, 5, 7). Cela recouvre aussi le territoire de l'actuelle station de ski dite des Rousses, et ce nom est ainsi très connu dans le monde du ski nordique. En même temps que le VANDELLE déjà cité (5), deux frères MANDRILLON des Rousses furent ainsi médaillés de bronze en biathlon par équipe aux premiers Jeux Olympiques d'Hiver de 1924. Et à l'autre bout de la station à Lamoura (Fig. 1), on retrouve aussi toute une lignée de fondeurs et skieurs connus, avec René MANDRILLON, multiple champion de France de fond et 4^e aux JO de 1952, sa fille Muriel, championne de slalom, et son jeune cousin Yves MANDRILLON, également champion de France de fond en 1968-69, puis les neveu et nièce de Yves, Aline en Super G, et Laurent, champion du monde de triathlon militaire en 1993/94.

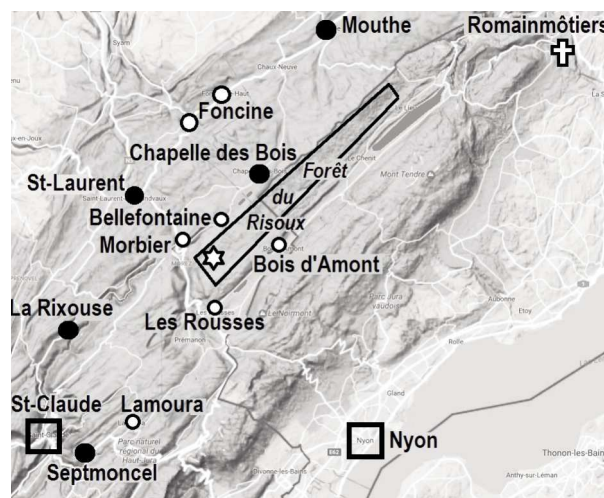


Figure 1 : carte de l'aire géographique du patronyme MANDRILLON

À Septmoncel même, un Jules MANDRILLON fut aussi un héros des luttes ouvrières dans les années 1910-1920, en y créant un phalanstère et une coopérative d'ateliers lapidaires (9). Dans la tradition révolutionnaire locale, les prénoms romains remplaçaient d'ailleurs souvent les prénoms bibliques. C'est pourquoi lui-même se prénomma Jules César, et ses six derniers fils Hector, Pompée, Franz, Démophile, Philarète et Aristarque... Ainsi pour de multiples raisons, l'histoire et la signification de ce nom intéresse sans doute bien au-delà des seuls porteurs du nom.

Le contexte du Haut-Jura

Comme précédemment, l'histoire et la géographie de ce massif si particulier sont profondément imbriquées dans l'origine et le devenir du nom de MANDRILLON. Par rapport aux articles précédents, la carte de la figure 1 s'étend cependant sensiblement plus au Nord. En effet, les deux communes jumelles de Foncine-le-Haut et Foncine-le Bas sont elles aussi des communes à MANDRILLON, et au-delà de Bellefontaine, des épouses anciennes venaient également de Chapelle-des-Bois et Chaux-Neuve dans le Doubs.

La topographie

À la figure 1, les deux combes de Morbier et Bellefontaine sont deux combes suspendues prolongeant le cours inférieur de la Bienne, avant que la cluse de l'actuel Morez ne sépare le plateau de Longchaumois du massif du Risoux. Et d'autres combes encore plus petites et encore plus suspendues se font ainsi face entre Longchaumois et la forêt du Risoux.

Les deux combes en cul-de-sac de Morbier et Bellefontaine étaient donc complètement enclavées entre les deux voies de passage naturelles que sont Mouthe et la vallée du Haut-Doubs au Nord, et Bois-d'Amont et la vallée de l'Orbe au Sud. Or dans nos Bulletins Météo de l'hiver, Mouthe est très souvent le pôle du froid en France. Le climat local était donc rude, et le défrichement y fut très tardif.

L'histoire

Au sortir du Moyen-Âge, et comme déjà dit précédemment, les paroisses originelles de la Terre de St-Claude étaient La Rixouse sur la rive droite de la Bienne (10), Longchaumois sur la rive gauche (5) et Septmoncel jusqu'aux crêtes des Monts Jura (2, 7). Puis au fil des défrichements, des chapelles furent d'abord construites, puis des *succursales* avec vicaire permanent ont été établies, et la plupart se sont finalement séparées en paroisses autonomes. Et donc les dates de création de ces nouvelles paroisses permettent de suivre avec précision la chronologie de ce peuplement tardif.

Ainsi de par son nom même, Chapelle-des-Bois était au départ une antenne religieuse desservant cette zone forestière reculée. Or la première chapelle n'y fut érigée que vers 1634, par et pour 150 habitants. Devenue rapidement succursale en 1652, et donc avec registre paroissial (RP), elle ne s'est ensuite séparée de la paroisse de Mouthe qu'un siècle après, en 1746.

De la même manière, mais 40 ans plus tôt, la paroisse de Morbier s'était séparée de La Rixouse dès 1593 (9), c'est-à-dire à peine 32 ans après le début du RP conservé. Par contre, Bellefontaine ne s'est ensuite séparée de Morbier que bien plus tard en 1771 (11), c'est-à-dire seulement 21 ans avant l'état civil républicain. De même, la paroisse des Rousses s'est séparée de Septmoncel en 1613 (11), soit trois ans avant le début du RP conservé, puis Bois-d'Amont des Rousses bien plus tard en 1752. Enfin entre Longchaumois et Morez, le prieuré de la Mouille (†) appartenait à la paroisse de Longchaumois, et celle-ci s'étendait alors jusqu'à la cluse de la Bienne. Cette "Combe Noire" était d'ailleurs tout aussi inhabitée que le reste des Gorges de la Bienne en aval (5), et ce n'est que bien plus tard qu'elle est devenue "Combe Morel", prononcé Moré, puis officiellement Morez, et avec un z comme son maire JOBEZ de 1818.

En effet, le développement industriel et urbain de Morez est encore plus tardif, puisque la première chapelle date de 1723, la succursale de 1738, et la séparation d'avec Longchaumois de 1775 (12), soit encore bien plus tard que la séparation de Prémanon en 1769 (Fig. 3).

Le peuplement et les "adresses"

Dès 1561, les habitants de l'actuel Bellefontaine disposaient ainsi d'une succursale proche à Morbier, mais à quelques km près, les habitants de l'autre versant du Risoux pourront relever de deux autres paroisses dont les églises paroissiales se situaient à respectivement 15 et 24 km de là. Et donc comme précédemment pour les VANDELLE, la localisation des actes ne représente pas forcément la localisation des habitats.

Par ailleurs, toute la région des Rousses était retournée à l'état sauvage après la Grande Peste de 1349 (5). Un nouveau défrichement d'un accès aux Rousses n'a ainsi repris qu'en 1542, et avec en 1549 un accensement général du reste aux habitants de La Mouille, Morbier et Bellefontaine (11). Et en 1559, ceux-ci ont ensuite revendu le district des Landes à des paroissiens de Septmoncel (7, 11).

L'insécurité récurrente.

Cette vallée de Bois-d'Amont, ou vallée de Joux, ou autrefois Combe des Landes, était ainsi une voie de passage naturelle vers le Pays de Vaud (Fig. 1), et donc aussi la porte d'entrée de tous les raids de protestants bernois, ou parfois genevois. Ainsi en 1536 et 1590, les deux raids bernois qui ont pillé la riche abbaye de Chézery sont forcément passés par là (13). Précédemment en 1534, un autre venant de la cluse de

Pontarlier avait déjà atteint St-Claude via Mouthe, Foncine et La Rixouse, et la ville avait été pillée. En 1571, un quatrième a échoué de justesse, mais il avait néanmoins dépassé Septmoncel (11). Puis en 1593, un cinquième s'est également limité aux Landes (14). Enfin en 1620, l'église de Septmoncel a été reconstruite suite à un nouveau raid qui avait entraîné la fuite des habitants au-delà de St-Claude, et notamment la dispersion de ses nombreux CHEVASSUS.

Pour la paroisse de Septmoncel, cette fin du 16^e siècle révèle ainsi au moins six causes potentielles d'évacuation collective sécuritaire, soit au moins une tous les 20 à 30 ans.

Les tout premiers MANDRILLON

Jusqu'au 18^e siècle, et grâce à la concentration géographique, on trouve ainsi très facilement les données individuelles, soit sur Généabank soit sur des sites Internet privés (bases Généanet phiton et philarete), en particulier pour les contemporains (15). Puis au 17^e siècle, les RP se font plus rares, ou plus difficiles à lire, et des dépouillements personnels peuvent alors devenir nécessaires (10). Néanmoins, les décès du 17^e peuvent encore remonter à des individus nés au 16^e. Et avant les RP, il reste encore les actes notariés (16), ainsi que les *Livres de Bourgeoisie*, dont celui de Genève (17).

Le devenir de toute la descendance initiale est ainsi rassemblé dans la base Généanet *jlbenoitguyod*, mais pour l'origine et la signification du nom, on va d'abord commencer par analyser les huit plus anciennes citations trouvées dans le Haut-Jura et le Revermont :

C1) 5 décembre 1500 : admission comme Bourgeois de **Genève** de "*Egregius magister Johannes Mandrilionis, de Septmuncel, magister in scolis, par. Bte Magdalenas, 8 fl*"

C2) 7 avril 1589 : naissance à Bellefontaine et baptême à **Morbier** d'une "*pernetta filia bartholemei mandrilionis generis roman de belle fonte*". Le père est donc né avant 1570, et il a par la suite une descendance beaucoup plus large à Bellefontaine et Les Rousses.

C3) 19 novembre 1605 : décès enregistré à **Septmoncel** d'un Claude l'Ancien, probablement né vers 1530, et par ailleurs neveu ou descendant d'un Jean MANDRILLON "de Septmoncel", né vers 1500, et probable ancêtre de tous les MANDRILLON.

C4) Les cinq toutes premières naissances de MANDRILLON enregistrées à **Château-Chalon** (39), à savoir Marie et Huguenin les 21/06 et 24/12/1547, Catherine et Catherin les 5 et 09/10/1560, et Guillemette le 03/12/1561.

Mais dans les années 1570-90, il y avait aussi d'autres citations anciennes dans le Moyen et Bas-Jura, mais beaucoup plus éparses, et surtout rien qui remonte aussi près de la période de fixation des patronymes.

Signification du nom MANDRILLON

Encore et toujours la grammaire latine...

Tout d'abord, C1 n'est qu'une transcription ancienne (17), et on ne peut donc pas garantir sa fidélité (5). En revanche, C2 est bien un acte authentique (Fig. 2). Or on peut déjà noter la concordance des écritures entre C1 et C2, même si la notion d'orthographe n'existait pas encore.

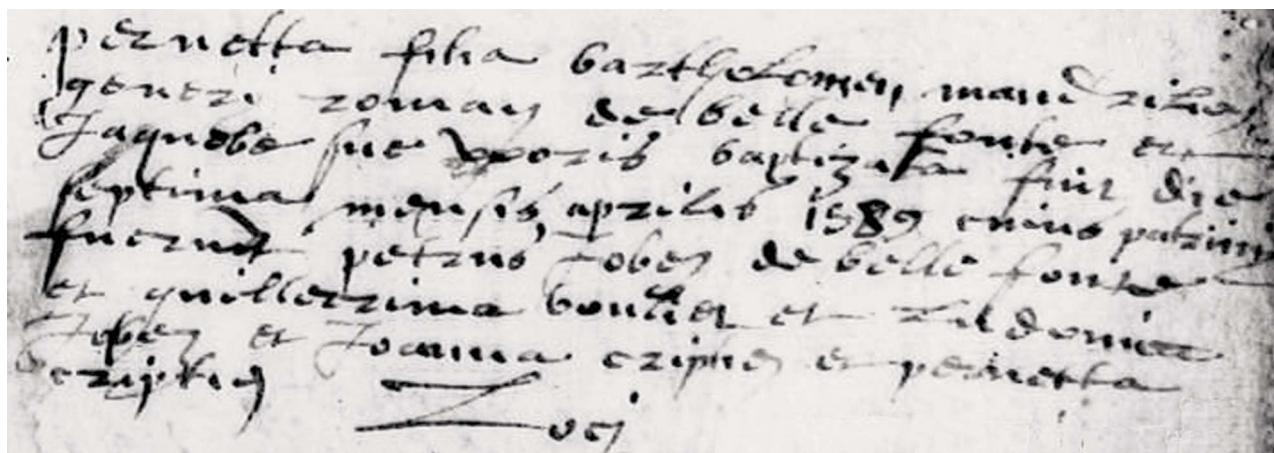


Figure 2 : acte de naissance de Pernette MANDRILLON, le 07/04/1589 à Bellefontaine

Dans cette figure 2, on peut aussi noter le latin décliné de *generis*. Et donc le père était un vrai gendre d'un beau-père ROMAN, et ce n'était pas encore la première forme de surnom invariable "gendre ROMAN" (3). Or cette information de la grammaire latine est bien confirmée par un contrat de vente du 20/5/1589 chez un notaire de Morbier.

Enfin dans C1 et C2, on peut également noter le latin et la forme de complément de nom du mot *MANDRILIONIS*.

Or à Genève en 1500, on a déjà vu que le Livre de Bourgeoisie de Genève ne latinise pas les noms (7). Ainsi tous les mots en latin ne sont pas encore des noms mais des qualificatifs, et notamment des métiers, comme à Nyon un peu plus tôt (18). De plus comme pour les VANDELLE précédemment, toute la chaîne de mots de "l'excellent Maître Jean —, de Septmoncel, maître d'école" a une forme de sujet, et non pas de complément de nom. Et donc là aussi, et de nouveau, ce n'est pas un Jean MANDRILLON, mais un Jean (fils) du mandrillon.

En revanche à Morbier en 1589, c'est certainement déjà un nom, mais un nom latinisé. En effet, les règles de latinisation se découvrent facilement en feuilletant tout l'original du RP. Du temps de la succursale avant 1593, tous les noms qui ont du sens sont en effet latinisés, noms de personnes et noms de lieux (*de Morbeio, Belle Fonte, Rixousa, Castro Pratorum*, etc). Et donc le latin décliné de *mandrilionis* avait du sens. Par contre dans le même acte, le nom propre JOBEZ reste en français invariable, tout comme CRISTIEN, ROMAN et GAUTIER. En effet, l'adjectif "chrétien" est déjà pris, et la latinisation des deux autres les ferait confondre avec un prénom.

En revanche après le passage de succursale à paroisse, il n'y a désormais plus aucune latinisation artificielle, ni de lieux ni de noms. Ainsi, on rencontre d'abord le français invariable MANDRILON, et qui perd donc le i du latin décliné de *mandrilionis*. Toutefois, on ne connaît pas du tout la prononciation de l'époque. Puis très vite, un 2^e L viendra restaurer pour nous le son mouillé, dans le définitif MANDRILLON.

Au passage, un curieux cas de mimétisme avec le latin se rencontre aussi avec le nom de LAMY. Grâce à Dom Benoît (19), on sait en effet que la combe de Morbier a été défrichée entre 1500 et 1550 avec des *accensements* faisant venir des Picards et des Normands (5). Or en 1900, ce nom très répandu (136^e) a justement un pic de densité dans l'Aisne et sur toute la côte normande. Et comme c'est donc un nom picard, il est toujours écrit en français, mais à Morbier pratiquement toujours sous la forme, Lamiet, Lamier et Lamié. Et aux Rousses, c'est toujours Lamiel dans la 1^{ère} partie du RP de 1616 à 1643, ce qui se prononce là aussi Lamié, comme Morel et Morez. Puis à la reprise du RP en 1657, c'est toujours Lamy, mais sans

doute en réalité Lamij, autre graphie du son Lamié (4, 20). Or pour l'un des scribes, ce son avait sans doute du sens, et le 20/06/1628, il a ainsi été écrit une fois avec une orthographe phonétique latine *Lamiae*, c'est-à-dire (fils) du démon. Et donc ceci montre bien que la latinisation est la signature d'un nom qui a gardé du sens.

Quant au Château-Chalon de l'époque, tous les noms de lieux sont encore latinisés (*castrum caroli*). Par contre dans cette ville moderne et ouverte, les noms de personnes ne le sont déjà plus, et les cinq naissances sont ainsi écrites Mandrillon. En revanche, le père du Catherin de 1560 est écrit Denis dit mandrillon, soit en latin *dionisij aʃs mandrillon* (Fig. 3).

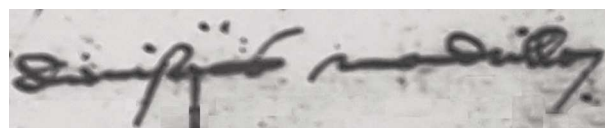


Figure 3 : père "Denis dit mandrillon" le 5 octobre 1560 à Château-Chalon.

Certes l'abréviation de alias (21) et le double i du complément de nom de *Dionisius* peuvent sembler peu lisibles en apparence, mais il y a bien 4 points suscrits, et le i long final atteste également de la fin du mot *Dionisii* (4). Comme à Genève en 1500, ceci veut donc dire qu'en 1560 à Château-Chalon, mandrillon était encore perçu comme un qualificatif autant que comme un nom.

En conclusion, et que ce soit à Genève, Morbier ou Château-Chalon, le latin nous dit "très clairement" que les premières citations connues ne sont pas encore le patronyme héréditaire moderne de MANDRILLON, mais Jean fils du mandrillon, Barthélémy le mandrillon et Denis dit mandrillon.

Or comme pour un vandelle précédemment (5), que peut bien être un mandrillon ?

Mandrille et mandrillon

Le seul mot qui se rapproche un peu de mandrillon est mandrille. On le trouve ainsi dans les glossaires du Parler Lyonnais du 19^e siècle (22), où il veut dire au sens propre loque, guenille, et au figuré gueux ou voleur, comme également l'ubiquiste mandrin. Mais alors pourquoi ce suffixe -on ?

En effet, MANDRILLE tout court existe aussi. Toutefois, c'est là un nom extrêmement rare en France, et en 1900, il était uniquement rencontré en région PACA (8).

Sinon, un mandrier est un berger en vieux français, et le linguiste Jean Tosti propose ainsi l'étymologie de "petit berger" (23). Malheureusement une origine aussi générique est totalement incompatible avec la spécificité du nom MANDRILLON. De la même manière, un mandillon était un petit manteau ("mandil"), mais le R n'a jamais fait défaut dans aucune citation.

Naturellement, ce suffixe -illon a bien un sens de diminutif plus ou moins affectueux (négrillon, mousaillon), mais il ne concorde ni avec mandrille ni avec mandrin. Enfin ce -on pourrait aussi vouloir dire "sorte de" (cruchon, croûton, morillon, ponton), et mandrillon aurait alors également le sens de loqueteux. Par contre, ce n'était pas les loqueteux qui manquaient à la sortie du Moyen Âge, et là encore, un tel sens n'est guère compatible avec la rareté et la spécificité du nom.

En revanche, le suffixe -on peut aussi désigner un métier s'occupant du radical (marmiton, forgeron, tâcheron, bûcheron, charron). Et dans d'autres références du langage populaire à du tissu sans valeur, un "marchand de pattes" est un "pattier" (22, 24).

Or pour le village de Septmoncel cité à Genève en 1500, le dictionnaire Rousset mentionne justement un fort développement économique de spécificités artisanales nouvelles dans les années 1530, comme par exemple la fabrication de cuillères. Et "cuillierier" se retrouve effectivement plus tard dans le RP de St-Claude, d'abord comme un métier, puis comme un surnom explicite (13), puis simplement accolé (25).

Mais le même Rousset mentionne également la fabrication d'étoffes de mauvaise qualité. Dès lors, un *mandrillon* devient tout simplement un fabricant de *mandrille*. Et donc nouvelle question, que peut bien être une mandrille en 1500 ?

En effet, le mot est totalement inconnu de tous les dictionnaires de vieux français en ligne, et rien n'indique non plus que le sens argotique lyonnais soit très ancien. Par exemple, on sait aujourd'hui que au 13^e siècle, le *camelot* était le nom officiel d'un tissu très commun, et que pour faire pénitence, le roi Saint Louis aimait à s'en habiller (26). Or une pareille "exposition médiatique" et cette référence historique expliquent très facilement le sens moderne dérivé pris bien plus tard par le mot de *camelote*. Et donc il n'est pas exclu que le même phénomène se soit produit pour un nom de tissu oublié mandrille.

Les MANDRILLE de PACA.

En allant fouiner plus en détail sur Généabank, on voit ainsi que ces MANDRILLE tout court se concentrent essentiellement sur Nice et Cannes. Et il s'agit là à l'évidence de la francisation d'un nom piémontais, d'abord en MANDRILE, avec un seul L, puis en MANDRILLE, avec un son mouillé. En effet, ces nouveaux-venus font partie de toute une colonie du village de Caraglio près de Cuneo (Fig. 4), et qui a progressivement opté pour la France dès le rattachement du Comté de Nice en 1860, et plus encore après 1872, date de l'instauration du service militaire obligatoire dans le nouveau Royaume d'Italie.

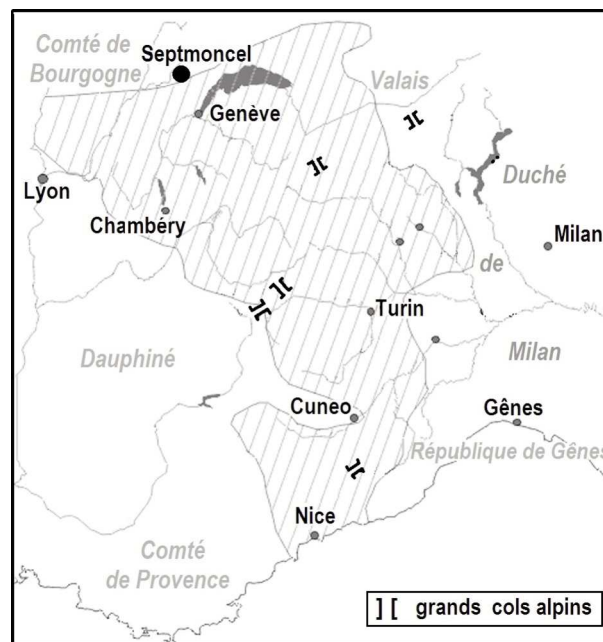


Figure 4 : carte des États de Savoie au 15^e siècle

Or dans un dictionnaire piémontais de 1830, une *mandrilia* est un châle de femme (27). Et la paroisse de Septmoncel de 1470 avait justement une très longue frontière Sud et Est avec les États de Savoie (13). Et si au 19^e siècle, la même racine se retrouve à Lyon et à Turin pour désigner du tissu, mais avec des sens sensiblement différents, c'est bien que les deux sens viennent d'un même nom de tissu oublié.

Ainsi en latin médiéval, un *mandrilio* est un fabricant de *mandrilia*, d'où à trois siècles d'écart, les deux francisations transitoires avec un seul L. Mais malheureusement, Rousset ne nous indique pas ses sources sur les "étoffes de mauvaise qualité".

Le tisserand originel

Soixante ans avant le boom économique de 1530, l'appellation de mandrillon ne pouvait cependant concerner que le tout premier fabricant de Septmoncel. Et comme les métiers artisanaux étaient

alors héréditaires, ce métier-là est non seulement une spécificité locale, mais également une spécificité familiale. Et donc monophylétie assurée.

Ainsi, seules C1 et C2 étaient suffisamment proches dans le temps et dans l'espace pour en avoir gardé le souvenir, et dans une moindre mesure C4. Et pour toutes les autres citations même anciennes, MANDRILLON était déjà devenu un nom invariant, et il se déplace alors très tôt au gré des événements familiaux.

Pour C3 par exemple, la succursale des Rousses n'existait pas encore en 1605, mais le hameau des Landes existait déjà (7). Du reste le 21/11/1613, des parents MANDRILLON des Landes (Fig. 1) ont fait baptiser leur fille à Morbier, car le père Claude et le parrain Philippe avaient sans doute un frère ou un cousin François à Bellefontaine. Ce dernier y fut en effet père en 1617, 1622 et 1628, et de par les parrainages, il était lui-même le frère cadet de la Pernette de 1589 (mais le RP a un trou de 1590 à 1606).

Tout comme l'étaient déjà le Jean et le Barthélémy de C1 et C2, les MANDRILLON de Bellefontaine rattachés à Morbier et ceux des Landes rattachés à Septmoncel ne peuvent donc être que les descendants du tout premier fabricant de mandrille, mais ils ne sont venus aux Landes que bien plus tard, puisque après 1549. Et d'ailleurs, le Claude l'Ancien de 1605 est lui aussi décédé aux Landes et enterré à Septmoncel.

Enfin, et tout comme le Pierre VANDELLE de 1470 (7), le Jean MANDRILLON maître d'école à Genève en 1500 était forcément prêtre. Et lui aussi était probablement passé par l'abbaye voisine de Romainmôtiers (Fig. 1), car en 1500, il n'y avait pas encore eu d'abbé de St-Claude nommé en même temps évêque de Genève (11). Par contre, il fut un enseignant très controversé, et à Genève, sa trace disparaît en 1520 (28). En 1500, il était donc encore un jeune prêtre, mais comme un prêtre a au moins 25 ans, il était directement le fils de ce premier fabricant. Mais comme il était venu seul à Genève, il n'y a pas eu de branche genevoise.

Les migrations anciennes

Une fois encore, la géographie et l'histoire vont être décisives. Toutefois, la simple chronologie peut être trompeuse, car elle est sensible aux aléas de la conservation, et elle doit donc être conjuguée avec les mentions d'origine extérieure explicites. En effet, la sim-

ple mention d'un hameau de la paroisse peut aussi signifier l'habitat actuel des parents, et non pas leur origine. Par ailleurs, la première campagne militaire de Louis XIII avait fait 200 000 morts en Franche-Comté entre 1634 et 1644 (6), et à coup sûr, de nombreux MANDRILLON du Bas-Jura n'y ont pas survécu. Par exemple, le hameau de Blois-sur-Seille au pied de Château-Chalon est resté totalement inhabité de 1638 à 1646. Et juste après cette première paix de 1644, le recensement (presque) exhaustif de 1657 donne alors une bonne indication des survivants.

Les cartes

Pour l'analyse, la figure 5 rassemble sur une même carte les citations de MANDRILLON les plus anciennes dans Haut et Moyen-Jura.

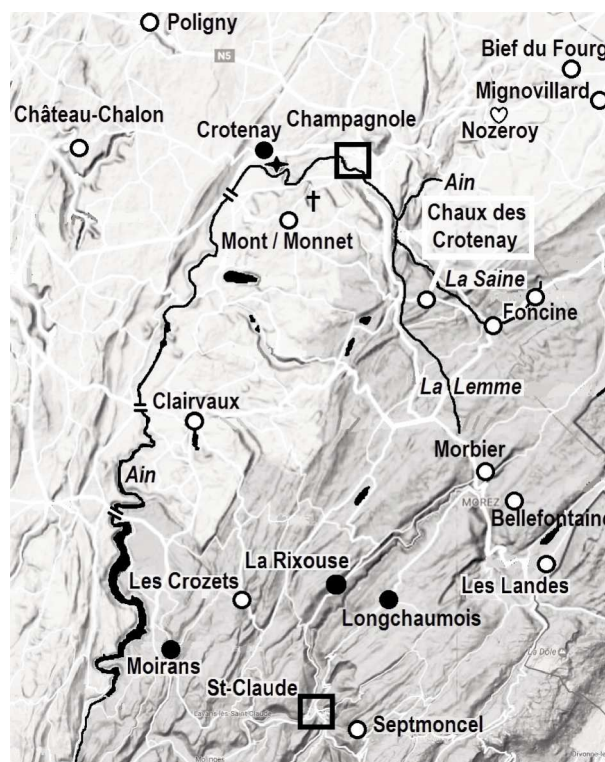


Figure 5 : carte des citations les plus anciennes dans le Haut et Moyen-Jura, baptêmes (●) ou simples parrainages (cœur)

Cette carte est ainsi structurée par les vallées de l'Ain et de ses affluents. L'Ain prend en effet sa source entre Champagnole et Nozeroy. Puis il reçoit très vite deux affluents, la Saine, qui descend de Foncine-le-Haut, et la Lemme, qui prend sa source au col de la Savine, en bordure de la Combe de Morbier.

Le site de Crotenay-sur-l'Ain est particulièrement ancien, puisqu'il existait déjà lors de la conquête romaine, et le site de Chaux-des-Crotenay également, puisque l'un et l'autre avaient un puissant château au Moyen Âge. Et entre les deux, il existe ainsi une route naturelle très ancienne par le plateau, via Mont-sur-

Monnet. En 1500, les deux paroisses voisines de Crotenay et Monnet étaient ainsi le fief du puissant Seigneur de Montsaugéon, dont le fier château (✚) dominait la rivière et la plaine de l'Ain. Cette place-forte était donc un atout très important pour la féodalité locale (11).

Ce Sire de Montsaugéon avait ainsi fait allégeance à la puissante famille de Chalon-Arley (1, 7), et en 1500, la route de Château-Chalon existait déjà depuis très longtemps, tout comme la route de Dole via Poligny (Fig. 5). De même l'abbaye de Balerne (†), près de Mont-sur-Monnet, avait été créée vers 1200 par le tout premier Sire de Montsaugéon.

Par ailleurs, les premiers sires de Montsaugéon étaient également seigneurs de Pupillin (Fig. 6), et l'un d'eux fut même gouverneur et capitaine du château de Poligny (11).



Figure 6 : carte des citations les plus anciennes dans le Moyen et Bas-Jura, baptêmes (●) et parrainages (cœur), et communes à MANDRILLON de Saône-et-Loire en 1900 (☆).

Ainsi via Foncine ou Morbier, les grandes routes médiévales reliaient déjà le nouveau développement des Rousses au reste du Jura. Toutefois, toutes les routes Est-Ouest franchissaient l'Ain sur trois ponts (=), et le village de Septmoncel disposait ainsi de sa route propre vers le Revermont, via St-Claude, le bailliage de Moirans et le pont Sud. Et pour toute la paroisse, il y avait aussi une route intermédiaire à pied, via Longchaumois, La Rixouse, Les Crozets et Clairvaux.

Le recensement de 1657

- Septmoncel, un Guillaume MANDRILLON dit Gaspard et 6 personnes, mais ce surnom devenu inutile a très vite disparu par la suite.
- Les Rousses, un Pierre MANDRILLON et 6 personnes
- Boujailles et Pointvilliers (25) (juste au Nord de la

Fig. 3), un Louis et un Claude MANDRILLON

- Bief-du-Fourg, 2 frères MANDRILLON cohabitant
- Mont-sur-Monnet, 6 couples MANDRILLON, dont 4 avec surnoms, et leurs très nombreux enfants.
- Château-Chalon, un Antoine MANDRILLON
- autour de Poligny, François et Claude MANDRILLON à Chamole, sur la route de Crotenay, et un Nicolas MANDRILLON à Tourmont sur la route de Dole.

C'est donc à partir de ce petit noyau très réduit que la population ultérieure a pu se reconstituer, mais si la population antérieure décimée ne compte donc guère dans la généalogie, son étude est néanmoins fondamentale pour établir la monophylétie de ce nom.

Les sources extérieures explicites

1583 – Château-Chalon

Lors d'une enquête judiciaire du 20/03/1613 à Château-Chalon, au sujet d'un différé avec une dame de Morteau résidant à Château-Chalon, le 17^e témoin entendu est un vigneron Pierre MANDRILLON, âgé d'environ 30 ans, demeurant à Château-Chalon depuis environ 13 ans, et auparavant à Mont-sur-Monnet. Il y serait donc né, puisque c'est là le sens canonique premier de "originel de". Sinon, la multiplication des *environ* vient juste de ce que la soustraction moderne n'existait pas encore en Occident (10).

1620 – Les Crozets

Le 06/01/1620, les parents MANDRILLON et les parrain et marraine (p/m) sont tous de Septmoncel. Et entre 1610 et 1621, on y trouve aussi dix naissances rapprochées de trois pères CHEVASSU de Septmoncel, mais dont aucun n'est rentré au pays. Pour eux, cette évacuation sécuritaire au-delà de St-Claude s'est ainsi transformée en migration définitive.

1655 – Mignovillard

Le 18/01/1655, les parents MANDRILLON et les p/m sont tous des Landes.

1670-1675 – Clairvaux-les-Lacs

Le père Nicolas MANDRILLON est de Mont-sur-Monnet, mais sa femme et les p/m sont de Clairvaux.

1652-1716 – Chaux-des-Crotenay

1652 : parrainage d'un Philibert MANDRILLON non précisé.

1675 : naissance isolée d'une mère Marie MANDRILLON "de Septmoncel", ou au moins son mari.

1695 : mariage d'une Jeanne Claudine MANDRILLON "de Morbier", mais en réalité de Bellefontaine, car le parrain de la 2^e naissance est son

jeune frère Pierre Isidore "de Bellefontaine", et futur père de sa nièce Jeanne Claudine en 1731.

1716 : mariage d'un Claude Joseph MANDRILLON de 24 ans, des Planches-en-Montagne, c'est-à-dire entre Chaux-des-Crotenay et Foncine-le-Bas. Et les deux mariés y ont fait souche.

La chronologie

1538-1547—Château-Chalon

Outre les cinq naissances de C4, les parrainages antérieurs et les naissances ultérieures permettent de reconstituer la fratrie d'adultes initiaux :

Antoine ° < 1500

| Marie (<1523, 1559) x Jean CHRETES

| Antoine CHRETES ° 1540

| Pierre ° < 1522 x Anatoila

| Pierre Jr ° < 1541 x Anatoila

| Catherine ° 1560

| Guillemette ° 1561

| Marie ° 1547 x A. BERGERET

| Huguenin ° < 1528 x Jacqua

Huguenin ° 1547

| Huguette ? x à **Poligny**

| Denis ° <1541 x Clauda TISSOT

| Catherin ° 1560

| Antoine ° 1563

| Etienne ° 1564

| Jacques ° 1566

| Clauda ° 1570

| Jean ° 1575 x à **Poligny**

| Jacques ° < 1545 , † < 1587, parrain en 1566 procureur de l'abbé de Baume

| Pierre, parrain à Chapelle-Voland

| Claude x à **Neublans**

| Jacques ° 1623

| Jean (< 1540, 1564) x Christopha

| Jeanne ° 1564

Après 1600, on voit aussi arriver des MANDRILLON venant de Mont-sur-Monnet, ou de villages sur la route. Ou en revenant.

Dans les parrainages récurrents, les familles liées sont des noms locaux, dont bien sûr les belles-familles des filles MANDRILLON, ou comme plus tard à Poligny des PONSARD de Blois-sur-Seille. Mais comme à Poligny également, on trouve aussi deux noms de St-Claude, JUHAN et TISSOT. Et les TISSOT sont également liés aux PONSARD. TISSOT est aussi la belle-famille du prolifique Denis dit Mandrillon, et ils sont d'ailleurs arrivés encore plus tôt, en 1538. Mais eux sont définitivement repartis en 1585, pour St-Claude ou pour ailleurs, comme Pontarlier, résidence d'une ultime marraine de 1594. TISSOT est en effet un nom de catholiques suisses réfugiés dans le Haut-

Jura et le Haut-Doubs (les montres). Un TISSOT apparemment indépendant est également un riche notaire à Baume-les-Messieurs, puis son fils Pierre entre 1570 et 1592, avec une descendance à Annoire.

1569 – Nozeroy

Le parrain Claude MANDRILLON est un religieux de l'abbaye de Balerne, mais qui s'est fait représenter sur place.

1574—Mouthier-en-Bresse

Le prieuré dépend de l'abbé de Baume-les-Messieurs, et son procureur Jacques MANDRILLON est chargé de faire l'inventaire des biens d'un des religieux mort de la peste.

1587-1593 Chapelle-Voland

Deux parrainages récurrents, un Pierre MANDRILLON. fils de † Jacques, et une "demoiselle" Anne MANDRILLON

1600 – Mont-sur-Monnet

Les très nombreux parents regroupés dans ce simple hameau forment une génération de 18 adultes nés autour de 1600.

1600 – Poligny

Comme précédemment, les parents des deux hameaux de Chamole et Tourmont forment une génération de 20 adultes nés autour de 1600.

Dans les deux derniers cas, le nom a donc eu le temps de se développer, mais pas encore de diffuser, et les deux implantations viennent sans doute d'un grand-père unique né vers 1550, c'est-à-dire la génération des premières naissances de Château-Chalon.

Les prénoms paroissiaux et familiaux

- Pierre est le prénom paroissial des Rousses, et on le retrouve en abondance à Château-Chalon et Mont-sur-Monnet.

- Hippolyte est un prénom paroissial de Poligny, et les deux pères de Annoire (Fig. 6) nés vers 1640 sont de probables frères Pierre et Hippolyte.

- Philibert est un prénom familial, et on le retrouve dans tous les principaux sites de migration.

- Jean est également un prénom familial ubiquiste, mais comme c'est aussi un prénom biblique, le marqueur est peu fiable

- Huguenin est en revanche un prénom rare, et c'est un prénom familial de Château-Chalon, mais que l'on retrouve ensuite à Mont-sur-Monnet.

- le Jean fils de Denis s'est marié à Poligny, et il y a eu un petit-fils et un arrière-petit-fils Denis, plus deux cousins Denis fils de Polinois à Annoire.

Et donc au-delà des liens explicités, toute la bande formée par le triangle Château-Chalon / Mont-sur-Monnet / Poligny et toute la Bresse ne forment qu'un seul et même groupe familial.

Synthèse

Toutes les sources anciennes explicites sont de Septmoncel, ou des Landes, ou de Mont-sur-Monnet. Or Mont-sur-Monnet est lié à la plus ancienne de toutes en 1569 à Nozeroy. Et justement 30 ans plus tôt, la région de Nozeroy avait des liens avec les Rousses via des réfugiés VANDELLE (7), et ces liens ont été explicitement réitérés en 1655 à Mignovillard.

De même le curé commun de Crotenay et Monnet est un Nicolas BAILLY († 20/05/1653), nom de Morbier. Or la seule naissance antérieure d'un homonyme (et donc probable oncle et parrain) est en 1534 à Billecul, à 2 km de Nozeroy, c'est-à-dire pendant le séjour des réfugiés VANDELLE. Et donc par leurs noms et leurs liens avec Nozeroy, le curé de Monnet et le moine MANDRILLON de Balerne ont forcément des liens indirects avec Les Rousses. Et le Nicolas MANDRILLON de Clairvaux, né à Mont-sur-Monnet le 10/12/1639, est justement un filleul explicite du curé.

Par leurs dates, toutes les migrations tardives peuvent avoir été suscitées par n'importe lequel des raids bernois précédemment cités. Par exemple le témoin Pierre de Château-Chalon en 1613 est né à Mont-sur-Monnet vers 1583, c'est-à-dire entre les deux derniers raids.

Et par la suite comme partout, la dilution du nom dans le Bas-Jura a entraîné son extinction chez les migrants (29). Ainsi à la lisière de l'actuelle Saône-et-Loire, seules quelques très rares lignées de descendants ont pu maintenir le nom jusqu'en 1900.

En revanche, la migration de Château-Chalon ne peut être liée qu'au tout premier raid de 1534, et il est intéressant d'expliquer comment.

Les suites du raid de 1534 sur St-Claude

Lorsque la ville a été prise par surprise par un raid arrivant pour une fois de La Rixouse, l'Abbé avait clairement failli dans son rôle séculier, et ce sont les bourgeois eux-mêmes qui se sont organisés en milice pour rattraper les assaillants juste avant Foncine (Fig. 1), et les anéantir. Par mesure de précaution, l'Abbaye a ensuite mis à l'abri ses biens les plus précieux dans le Revermont, et notamment au château de Salins au Nord de Poligny (19). Toutefois pour une abbaye bénédictine, les deux autres abbayes bénédictines de Baume-les-Messieurs et Château-Chalon pour les

Dames auraient sans doute été des solutions beaucoup plus simples, mais aussi plus secrètes, et c'est peut-être pour cela qu'il n'en est pas fait mention. Or cela aurait demandé d'envoyer sur place du personnel de l'Abbaye, à moins que l'exemple du Chapitre n'ait directement donné des idées aux habitants pour eux-mêmes. D'où les arrivées en 1538 pour les TISSOT et 1540 pour les MANDRILLON, et un mariage entre "pays" quelques années plus tard. Et ce souci de sécurité a ensuite fait évoluer les MANDRILLON entre les deux autres places fortes proches de Crotenay et Poligny.

Ainsi en dépit de l'importance et de la dispersion de cette population, ces tout premiers MANDRILLON ne pouvaient venir que de Septmoncel, et il n'y a donc pas de souche indépendante autre.

Les premiers MANDRILLON de Septmoncel

Pour la clarté et comme souvent, on fera la présentation dans l'ordre inverse de celui où les informations ont été établies.

- G1 : on appellera le tisserand originel Jean 1, né vers 1450, car il est à la tête d'une dynastie de Jean.

- G2 : Jean 2, le prêtre de Genève et un frère, nés vers 1475

- G3 : Jean 3, né vers 1500, et donc toujours à Septmoncel village, et le Antoine contemporain de Château-Chalon était sans doute son frère.

- G4 :

◆ Claude l'Ancien, né vers 1530, et un Pierre 1, né vers 1537, tous les deux mariés dans la paroisse de Septmoncel,

◆ Barthélémy né vers 1555, unique représentant du prénom, et marié à Bellefontaine,

◆ un probable Philippe sans descendance, et † aux Landes le 17/06/1593 (14).

- G5 : 15 descendants MANDRILLON, dont 3 Claude et 3 Clauda, Saint-Claude oblige (30). Par contre, ils sont très inégalement répartis, avec 6 fils à Septmoncel chez Claude l'Ancien, dont un Jean 4 et un Pierre 2, 3 filles à Septmoncel chez Pierre 1, et 3 fils et 3 filles à Bellefontaine chez Barthélémy, dont une Clauda. Et aussi un premier implexe entre Jean 4 de Septmoncel et sa cousine Clauda de Bellefontaine.

Ensuite les RP existent, et "yapluka"... Dans la base Généanet *jlbenoitguyod*, plus de 90 % des MANDRILLON répertoriés sont ainsi des descendants du tisserand originel. Néanmoins, et au-delà de 1800 environ, seules quelques branches sont détaillées tout du long, c'est-à-dire de 1450 à 2000 (15). Et bien sûr à titre uniquement privé, puisque pour des raisons

juridiques, les contemporains ne sont pas affichés dans Généanet. Et pour les autres branches, la multiplication des descendants est par définition exponentielle, comme l'illustrent les tables de filiation de l'abbé BERTHET aux Rousses (31). Dès lors, la réalisation d'un répertoire exhaustif unifié entraînerait une très forte charge, mais pour un intérêt général sans doute limité. En revanche, chaque MANDRILLON d'aujourd'hui pourra facilement rattacher ses ancêtres immédiats à ce tronc commun du début.

Conclusion

Tous les MANDRILLON de France descendent finalement d'un unique tisserand du village de Septmoncel, et qui s'était lancé avec succès dans le low cost vers 1470. Son tissu de bas de gamme devait alors s'appeler de la mandrille, et comme dans le précédent historique de *camelot* et *camelote*, c'est sans doute ce qui a conduit bien plus tard au sens péjoratif de l'argot lyonnais. Et donc au départ, le qualificatif de mandrillon est tout simplement le métier de fabricant de mandrille.

Et jusqu'à l'après-guerre, l'immense majorité de ses descendants n'a jamais bougé du Haut-Jura.

**Jean-Louis Crolet (Adh. n° 3721)
et Jean-Louis Benoit Guyod (Adh n° 715) ■**

Les auteurs tiennent à remercier Philippe Tonnerre ("phiton") pour son aide infiniment précieuse sur le Revermont.

Bibliographie

- 1) J.-L. Crolet, *Origine et signification du nom de tous les CROLET du Jura*, Généalogie Franc-Comtoise n° 139, Septembre 2014, p 37-42
- 2) J.-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, *Les BENOIT de Septmoncel (39) et leur descendance: essai de reconstitution généalogique à partir du 14^e siècle*, Généalogie Franc-Comtoise n° 151, Septembre 2017, p 45-56
- 3) J.-L. Crolet, *Origine du patronyme jurassien GINDRE*, Généalogie Franc-Comtoise n° 146, Juin 2016, p 51-54
- 4) J.-L. Crolet, *Notion de preuve en généalogie, ou les facéties du y final*, Généalogie Franc-Comtoise n° 149, Mars 2017, p 41-45
- 5) J.-L. Crolet et J.-L. Benoit-Guyod, *Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois* 39, Généalogie Franc-Comtoise n° 147, Septembre 2016, p 43-52
- 6) J.-L. Crolet, *Origine des CROLET des Vosges*, Généalogie Franc-Comtoise n° 150, Juin 2017, p 45-50
- 7) J.-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, *De Romain le van-delle aux VANDELLE du Haut-Jura: essai de reconstruc-*

tion généalogique du 14^e au 17^e siècle, Généalogie Franc-Comtoise n° 148, Décembre 2016, p 41-56

8) site INSEE www.geopatronyme.com

9) E. Mandrillon, *Jules Césard Mandrillon (1852-1930) et le "phalanstère" de Septmoncel*, Bulletin n° 35, (2012) p 22, Les Amis du Vieux Saint-Claude.

10) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse 39, I : l'histoire, l'expression des âges et le statut de la mère*, Généalogie Franc-Comtoise n° 130, Juin 2012, p 27-32

11) A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, Bintot, Besançon, 1854

12) site : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mers-ri_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=IA39001294

13) J.-L. Crolet, *Géopolitique et vie quotidienne à St-Claude*, Généalogie Franc-Comtoise n° 143, Septembre 2015, p 37-45

14) N. Cretin, *Le raid des Bernois sur la combe des Landes le 17 juin 1593 : retour sur le contexte historique*, Bulletin n°38, (2015) p. 49-54 Les Amis du Vieux St-Claude.

15) site : <http://demophile1.free.fr/pageaccueil.htm>

16) Archives départementales du Jura, cote 2H298 : *Listes de contrats de mutation entre particuliers reçus par Pierre Benoît-Bonnefoy, de Septmoncel, notaire, 1641-1643*

17) A. L. Covelle, *Livre des Bourgeois de l'Ancienne République de Genève*, Genève, 1897

18) R. Meylan, *Les comptes de Nyon à la fin du XIV^e siècle*, Revue Historique Vaudoise, 36, 3 (1628) ou <http://www.e-periodica.ch>

19) H. Marandin, *La Terre de St-Claude d'après Dom Benoît*, Bulletin, N° spécial Dom Benoît, (1994) p 25-50, Les Amis du Vieux Saint-Claude

20) De même la commune de Giez (74) s'est longtemps écrite Gy, et sa nouvelle maison de réception s'appelle "La Ferme de Gy".

21) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse 39, II : la concentration des noms et l'usage des surnoms*, Généalogie Franc-Comtoise n° 131, Septembre 2012, p 53-55

22) Site : <http://amisdeguignol.free.fr>

23) Site : <http://www.jeantosti.com/noms>

24) P. Duraffourg, A. et R. Janod, C. Lorge, A. Vuillermoz, *Glossaire du Parler haut-Jurassien*, 1986 (ou 2007), Les Amis du Vieux Saint-Claude

25) J.-L. Crolet, *Abréviation des surnoms par accollement*, Généalogie Franc-Comtoise n° 134, Juin 2013, p 39-40

26) F. Gégou, *Un dictionnaire d'ancien français au XVII^e siècle : le « Trésor de recherches » de Pierre Borel*, Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises, 35, n° 1 (1983) pp. 23-39

27) C. Zalli, *Dictionnaire piémontais-italien-latin-français*, Carmagnola (1830) en ligne sur www.lexilogos.com

28) H. Naef, *Les origines de la Réforme à Genève*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2 (1968).

29) J.-L. Crolet, *Devenir des patronymes dans le processus de descendance*, Généalogie Franc-Comtoise n° 126, Juin 2011, p 57-61

30) J.-L. Crolet, *Traduction des prénoms latins féminins dans les relevés de Généabank*, Généalogie Franc-Comtoise n° 128, Décembre 2011, p 53-55

31) Abbé Marc Berthet, *Les Rousses : étude historique économique et sociale*, Declume, Lons-le-Saunier, 1963, mais ses tables manuscrites sont reprises par plusieurs sites Internet.